

L'Equipe 21



Bonjour à tous !!!

Je suis composée de :

Mme BERREUR Florence, secrétaire
Mme MANDRY Valérie, trésorière
Mme CORDIER Pascale, secrétaire adjointe
Mme HAUTIN Annie, représentante au CDASS
Mme MAIRE Caroline, membre de la CE
Mme RICHARD Valérie, représentante suppléante au CHS
M CARRE Christian, représentant de BEAUNE
Mme LESVIGNES Michelle, secrétaire à l'organisation
M NOIROT Bruno, membre de la CE
M GUYON Christophe, membre de la CE
M VANHELLE Philippe, membre de la CE
Mme MOLLO Monique, retraitée
M LESVIGNES Georges, retraité
MME DIAFERIA Marie-France, représentante CAPL pour les C
M CORNU Marc, représentant CAPL pour les B

Ce petit journal relate l'actualité au sein des impôts de Côte d'Or, et des finances 21.

HDI DE DIJON

LE PARKING

La 2eme partie de réfection du parking a débuté ce mois ci.

La rampe handicapés sera détruite et remplacée par une autre aux normes c'est-à-dire suffisamment large pour que deux fauteuils roulants puissent se croiser.

Par ailleurs, la DSF a confirmé lors du CTPD du 06/02/2009 que de nombreuses places de parking seront réquisitionnées par les entreprises. Suite à la demande du SNADGI-CGT, la DSF a eu l'accord de la Chambre d'Agriculture pour que les agents puissent disposer de 50 places de parking rue Henri Becquerel à côté de l'HDI.

En ce qui concerne les travaux de la 1ère partie du parking, sont à déplorer des problèmes d'étanchéité et une canalisation d'eau qui a éclaté.



LE REZ DE CHAUSSEE :

=> Réception du public :

Elle est réalisée au deuxième étage durant toute la période des travaux du rez de chaussée.

NB : la superficie d'accueil public sera identique à celle de 2008.

=> Travaux :

Les travaux ont commencé début mars par le désamiantage concernant la partie située entre la loge du gardien et les box d'accueil ; puis pendant trente jours rien ne se fera dans cette zone qui sera fermée et isolée (délai obligatoire exigé par l'inspection du travail) ; des mesures de l'air seront faites régulièrement pour vérifier les fuites éventuelles.

Les travaux de désamiantage seront terminés pour la campagne d'impôt sur le revenu 2008.

Au cas où les travaux ne seraient pas terminés, des box mobiles, , seront installés dans la surface désamiantée, anciennement les salles de réunion, pendant que les travaux continueront vers la loge du gardien.

AU SECOND ETAGE :

Le CDIF est restructuré : il existe maintenant :

- un pôle pour les particuliers (bureau 205, 205 bis),
- un pôle pour les professionnels, l'équipe des géomètres,
- un bureau réception du public,
- un bureau pour les renseignements téléphonés.

AU 4EME ETAGE :

Les deux centres des impôts ont été restructurés également.

Pour l'instant, chaque centre est dirigé par un chef de centre au lieu de deux.

Les 7 secteurs par centre deviennent 3 grands secteurs élargis.

- A DIJON SUD : -secteur AUXONNE, GEVREY ;
-secteur PARC, FAC, CHENOVE ;
-secteur LAC-TALANT, BOURROCHES .
- A DIJON NORD : -secteur GRESILLES, QUETIGNY ;
-secteur MIREBEAU IS SUR TILLE ;
-Secteur PREFECTURE, MONCHAPET, DARCY ;

Pour chaque centre, une cellule CSP composée de plusieurs contrôleurs a été créée .

CENTRES EXTERIEURS 21

CDI BEAUNE :

Il n'y a plus de CDIF, il y avait un bureau antenne cadastre depuis la fusion avec les SAID.
Les évaluations des locaux professionnels du ressort territorial du SIE de Beaune sont effectuées par le PELP (pôle évaluation des locaux professionnels) de DIJON.

Seuls restent à BEAUNE, 2 géomètres, qui dépendent du PTGC (pôle topographique de gestion cadastrale) de DIJON.

Visite de Mesdames RECOR et PERNO et Messieurs VERGUIN et ROTHE, Mardi 10 Mars 2009, concernant la mise en place du SIP et le recensement des problèmes liés à la fusion.

Certaines inquiétudes des agents concernés restent présentes.

La mise en place du SIP se fera normalement avant le 30/04/2009.

SEMUR EN AUXOIS :

Même schéma pour Semur concernant la disparition du CDIF avec uniquement un géomètre.

En finalité, un agent du CDIF a rejoint le secteur d'assiette.

Suite à cela, il y a eu redécoupage du secteur géographique afin qu'il y ait concordance entre les dossiers IR-TH et les dossiers fonciers par rapport à la gestion des communes.

Jeudi 12 Mars 2009, dans l'après-midi, il y a eu la visite de Mesdames RECOR et PERNO et Messieurs VERGUIN et ROTHE pour la mise en place des SIP.

La banque existante, créée spécialement en septembre 2003 pour le pôle enregistrement qui dessert le nord du département, doit être transféré sur DIJON à plus ou moins longue échéance (date actuellement inconnue).

L'installation d'une caisse commune se fera avec une nouvelle Banque sécurisée et la création d'un poste informatique !

Un devis est en cours pour l'aménagement de ce nouvel accueil (montant estimé environ plus de 9800 €).

CDI DE CHATILLON

Visite de Mesdames RECOR et PERNO et Messieurs VERGUIN et ROTHE, le Jeudi 12 Mars 2009, le matin, en vue de leur déménagement. Ils ont exposé les plans du nouveau bâtiment avec banque sécurisée, actuellement encore à l'étude.

CDI DE MONTBARD

Visite de Mesdames RECOR et PERNO et Messieurs VERGUIN et ROTHE, le Jeudi 12 Mars 2009, le matin, en vue de la mise en place du SIP.

Le site de Montbard va subir quelques travaux dès la fin du mois de mars et au mois d'avril afin de limiter le flux de réception à l'étage (sols à refaire , peintures, installations de 2 boxes). => récemment les locaux étaient étayés : où en sont les résultats des expertises par rapport aux travaux à venir ?

Le secteur d'assiette déménagera au rez de chaussée et le SIE ira à l'étage. 1 cloison isolante va séparer le secteur d'assiette de la Banque d'accueil.

DLU

La mise en place de la DLU (direction locale unique) de Côte d'or aurait dû être créée pour le 01/01/2009, puis repoussée en février. Actuellement, rien de neuf.

D' où la création des SIP MONTBARD SEMUR BEAUNE en attente.

Ces sites sont déjà restructurés et attendent de devenir des sip (qui devront normalement être mis en place avant le 30/04/2009).

Ayant déjà subi la fusion cdi-cdif, ceux-ci rencontrent beaucoup de difficultés, passent beaucoup plus de temps à l'accueil cadastre et reçoivent de plus en plus de commandes particulières pour les professionnels et les particuliers.

Bien que la consultation des plans cadastraux soit en libre service sur Internet, les usagés continuent de déposer des demandes de plans dans les différents centres.

En effet, au niveau des particuliers, tous ne sont pas équipés d'Internet, encore moins de l'ADSL, surtout en milieu rural.

Par contre, les professionnels : notaires, géomètres, etc... ne devraient plus solliciter nos services.

Dernière info : la mise en place sera discutée lors du CTPD du 23/03/2009. Il en est de même pour les SIP de MONTBARD, de SEMUR, de BEAUNE.

LES PONTS NATURELS

communs au Trésor Public et à la DSF :

- 22/05/2009
- 13/07/2009

Ces dates sont imposées afin de résoudre le problème de manque de présence significative rendant difficile l'ouverture des services.

Nous tenons à préciser que le snadgi cgt a pris acte de ces dates mais ne partage pas l'avis de la DSF.

LA NOTATION :

A ce jour, les entretiens sont quasiment terminés sur l'ensemble des structures.

Si vous avez rencontré le moindre problème au cours de votre entretien, vous pouvez contacter Marie France DIAFERIA (pour les C), Marc CORNU (pour les B) afin de préparer votre éventuel appel de note.

(Toute la documentation syndicale concernant la notation et la mutation est disponible auprès de notre secrétaire).

QUELQUES RAPPELS :

D'ici 2012 la note chiffrée n'existera plus ; seul l'entretien individuel restera ; il conditionnera l'évolution de la carrière des agents et de leur rémunération (prime en fonction des résultats) ; de même qu'il disqualifie l'outil de défense des agents (les CAP d'appel de note).

Pour les agents en fin de carrière, la note de + 0.02 ou +0.06 n'a aucune incidence sur la durée dans l'échelon. Mais ne pensez pas l'avoir volée à un collègue en échelon variable, car ce n'est pas le même contingent de bonifications.

POUR LES AUTRES, C' EST :

- soit +0.06 donc - 3 mois dans l'échelon
- Soit + 0.02 donc - 1 mois dans l'échelon
- soit +0.01 qui est signe fort pour l'année suivante (où l'agent devrait obtenir +0.02 OU + 0.06) mais concrètement cela fait zéro pour l'évolution de carrière.
- soit rien donc rien
- soit une baisse de note qui peut être une note d'alerte (-0.01) ou une réelle baisse (-0.02 ou -0.06)

entraînant un allongement de la durée de séjour dans un échelon.

La note 0.1 est affectée aux agents n'ayant rien obtenu l'année précédente. Elle ne peut être accordée à un agent ayant eu 0.02 ou 0.06 l'année précédente.

Lors du CTPD DU 06/02/2009, Mme RÉCOR a émis le fait qu'elle n'est pas favorable pour mettre des marges en réserve. Elle préfère procéder à une distribution large plutôt que de priver certains agents dans la perspective d'un appel (qui peut recevoir un avis défavorable et laisser une marge en réserve).

Vous avez 8 jours après l'entretien pour annoter et signer le compte rendu.

Dans le cadre « expression de l'agent » vous pouvez porter la formule proposée suivante :

« En position statutaire et non contractuelle, soucieux d'accomplir ma mission conformément aux lois et règlements, je compte assurer au mieux la mission de service public qui m'est dévolue compte tenu des moyens réels que l'on mettra à ma disposition et des contraintes inhérentes à mon métier. »

Cette notation par objectifs et donc au mérite peut conduire à un manque de neutralité et à un non respect de l'égalité de traitement des citoyens.

Vous devez vous rendre seul à votre entretien de notation.

Pour toute autre convocation de la part de votre hiérarchie ou de la direction (mutations, fiches de vœux, ou autre acte de gestion), n'hésitez pas à demander à un de nos militants de vous accompagner .

MUTATION :

Les doubles des fiches de mutation qui ont été remises au SNADGI CGT ont été adressées aux correspondants locaux assistant aux cap locales (Marie France DIAFERIA pour les C , CORNU Marc pour les B) et aux correspondants nationaux.

GREVE DU 29/01/2009



RAPPEL DES TAUX DE GREVE : 55 %

Ce 29 janvier, ce sont des manifestations gigantesques qui se sont déroulées dans le pays mêlant dans une solidarité de luttes légitimes et utiles des salariés du privé et du public. Les agents de la DGFIP, confrontés aux enjeux de la dégradation de leurs missions, de leurs emplois, de leurs salaires, de leurs conditions de travail et à la logique régressive de la fusion DGI-DGCP, ont pris tous leur place dans cette lutte.

55 % d'agents étaient en grève : des proportions n'ayant pas été atteintes depuis longtemps dans un grand nombre de directions. Par centaines, ils ont pris part aux manifestations.

- Dans l'ex-DGCP, 31 départements : plus de 50 % de grévistes dont 15 plus de 60 % et 6 plus de 70 % (globalement, on note une participation plus forte de l'encadrement.)

- Dans l'ex-DGI, 37 départements : plus de 50 % dont 43 à plus de 60 %, 31 à plus de 70 % et 7 à plus de 80 %. Participation très importante de l'encadrement, dépassant dans certaines directions les 50 % de grévistes malgré quelques interventions pesantes de la part de la haute hiérarchie.

En refusant une harmonisation des primes, en s'alignant sur le régime le plus favorable et permettant de définir un « socle commun » s'appliquant à tous les régimes indemnitaires, le Ministre a, pour des raisons budgétaires, fait le minimum.

Ainsi, on peut le voir sur les fiches de paie, le résultat est bien maigre !

La CGT n'avait pas validé le volet social du Ministre ; les faits confirment largement son analyse de l'époque ! Elle continue à revendiquer une revalorisation des rémunérations prenant plus fortement en compte les qualifications ! Mais le ministre et la direction s'entêtent à ne pas y répondre !

ALORS TOUS ENSEMBLE POUR LE 19 MARS



Mots croisés



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2							■		
3					■				
4		■		■					
5						■			■
6					■				
7			■					■	
8						■			
9				■					

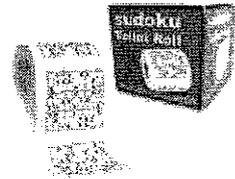
HORizontalement

1 - Coupates. 2 - Amertume. Césium.
 3 - Rêveuses. Peintre surréaliste. 4 -
 Se plaignait. 5 - Grand chantier naval à
 Birkenhead. Mesure chinoise. 6 - Vue.
 Zone. 7 - Strontium. L'Irlande. 8 -
 Cacha. Pluie. 9 - Beau temps.
 Proportionnas.

VERTICALEMENT

1 - La Fontaine en était un. 2 - Bon service.
 Versant. 3 - Mal de Bright. Une île. 4 - Article
 défini. Bramer. 5 - Sans le surplus. Plein de bulles.
 Insémination artificielle. 6 - Poète. Billet double. 7
 - Amies. 8 - Lueur. Fleuve côtier. 9 - Grande
 société. Choisis.

La solution à ces mots croisés sera communiquée dans la prochaine édition.



	4							
		1		3	4	6	2	
6		3					7	
			4	8	3	5		7
				5			6	
					9			
		5						1
8			5	4	7	3	9	6
				2	1			

